

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT GOUVERNEUR par un Ordre en Conseil en date du 11 mai dernier, (1882), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles,

Comté de Pontiac, Litchfiels.—M. John Thompson, en remplacement de M. Normand McCuaig, qui a laissé définitivement la municipalité.

Syndic d'écoles.

Comté d'Ottawe, Cantley—M. James Cooper, en remplacement de Joseph Boom, décédé.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un Ordre en Conseil en date du 22 avril dernier (1882), d'ordonner la formation d'un bureau d'examineurs protestants pour le comté de Pontiac, et la nomination des personnes suivantes pour le composer, savoir :

Rév. James Robertson, Rév. Thomas Motherwell, George Alexander Purvis, écuyer, Samuel Leuinge Brabazon, écuyer, du village du Portage du Fort, et le Rév. William Herbert Naylor, B. A., de Shawville.

Un bureau catholique y est organisé.

Bureau des Examineurs Catholiques de Montréal.

SÉANCE DU 2 MAI 1882.

CANDIDATS BRÉVETÉS.

*Ecole académique.**1re classe.*

Dlles Elizabeth Morgan (anglais)
Catharine McCall “

*Ecole modèle.**1re classe.*

Dlles Mathilde Frappier (franç. et anglais)
Delphine Moffet “ “

*Ecole élémentaire.**1re classe.*

Mme Olivier L'Heureux (français)
Mr William Whittaker (anglais)
Delles Johanna Agnes Sullivan “
Amanda Doyle “
Eliza St-Amour (français)
Marie Louise Alice Martineau “
Caroline Coursolle (anglais)
Elizabeth Gaul “

*Ecole élémentaire.**2de classe.*

			(français)
Delles	Emélie Baulne		“
	Salomé Lauzon		“
	Clara Carrière		“
	Marie Louise Fitzpatrick		“
	Marie Babeux		“
	Adeline Barret		“
	Marie Hermine Page		“
	Arzélie Lassonde		“
	Marie Louise Farly		“
	Phébé Leduc		“
	Marie Louise Comeau		“
	Arzélie Désormeau		“
	Marie Spénard		“

	Nombre de candidats qui ont réussi.	Nombre de candidats qui ont failli.	Total.
Ecole académique.....	2	0	2
Ecole modèle.....	2	6	8
Ecole élémentaire.....	21	51	72
Totaux.....	25	57	82

EPREUVES ECRITES.

Ecole élémentaire.

DICTÉE FRANÇAISE.

Rome fut fondée sept cent cinquante-trois ans avant Jésus-Christ, c'est-à-dire, vers l'an trois mille deux cent cinquante-et-un de l'ère ancienne. Il se trouve des paroisses où l'on voit encore des croix plantées sur la berge des voies publiques. L'ouverture de cette citerne nous paraît trop exigüe pour que les lourds cailloux tombés de ses parois puissent facilement en être enlevés. Si chères que soient nos marchandises, il nous a semblé que vous aviez payé les vôtres plus cher. Les pommes et les autres fruits que vous avez achetés sont supérieurs aux miens, les seuls que j'aie pu me procurer. Les taches bleues dont sont marquées les joues de cet enfant, prouvent suffisamment les traitements cruels dont il a si longtemps souffert. Une somme de deux mille deux cent francs qui avait été perdue en mil huit cent quatre-vingt a été trouvée par un vieillard qui se l'est appropriée. Cet ouvrage composé en vers étincelle d'esprit, il faut que je l'achète, dussé-je le